Lettres de Madame Veuve Aupick , mère de Charles Baudelaire , à Charles Asselineau.
Cette correspondance échangée entre 1866 et 1871 a été collectée par Auguste Auzas et publiée dans le Mercure de France de Septembre 2012 (n° 366- Tome XCIX). Le tiré-à-part a été scanné par Alain Auzas.

LETTRES DE MADAME VEUVE AUPICK
A CHARLES ASSELINEAU

—

La « publicité » baudelairienne ne fut jamais mieux servie, et l'année 1911 fut féconde qui vit paraître les *Souvenirs de Nadar*, le *Carnet de Baudelaire* et surtout le texte *intégral* des *Fleurs du Mal*. Indiscrètes, peut-être, cependant voulues par la méthode d'information, et toujours de bonne et pieuse intention, ces publications commémoraient efficacement la vie et l'œuvre de Baudelaire. En contribution à tous ces essais qui, quelque jour groupés en un document définitif, imposeront Baudelaire aux derniers réfractaires, voici trouvé cette même année 1911 un dossier important — où flotte sans cesse sa pensée. Asselineau, ami fidèle, publia le premier une vie de Baudelaire : il l'avait longtemps fréquenté, il fut le témoin de ses dernières années de douleurs et d'angoisses ; il s'occupa, à sa mort, de l'édition de ses œuvres complètes, chez Lévy ; il était naturel que l'affection de la mère de Baudelaire (elle avait épousé en secondes noces le général Aupick, mort lui-même avant son beau-fils) se distribuât sur Asselineau. Mme veuve Aupick habitait Honfleur, dans une petite maisonnette, sur la Côte de Grâce, et c'était le dernier rêve de Baudelaire : aller là-bas, avec ses livres et ses gravures, là-bas toujours chérir la mer. D'innombrables lettres furent échangées entre Mme veuve Aupick et Asselineau : le recueil de MM. Crepet (édition Messein, p. 254) donne cinq lettres intéressantes de Mme veuve Aupick à Asselineau. Le dossier publié ici provient de la succession Gardet (1), légataire universel d'Asselineau ; il com-

(1) Sur les relations de Baudelaire et de Gardet, ce seul document, *inédit*, existe : « Cher Gardet, nous Dinons avec une grande rapidité chez Tabourey, obligés que nous sommes de nous trouver à 7 heures moins un quart au Boulevard Du Temple.
« CH. BAUDELAIRE. »

prend 58 lettres de Mme veuve Aupick, écrites à Asselineau, et quelques lettres fort curieuses sur la mort de celle-ci ; il n'en sera reproduit que les passages où les baudelairiens pourront s'enivrer du parfum de Baudelaire et ceux où quelque amusant ou original détail sur l'esprit et la sensibilité de la mère pourra jeter une petite lumière sur l'esprit et la sensibilité du fils.

AUGUSTE AUZAS.

[Baudelaire est à la maison de santé du docteur Duval, à Paris.]

Ce lundi 6 Août [1866].

Je vous remercie, mon cher Monsieur Asselineau, d'avoir été voir mon fils et de vous être empressé de m'en donner des nouvelles ! M. Emon (1), en allant à Paris dernièrement, a été le voir ; il m'a dit que M. Duval le trouvait mieux et en voie de guérison, mais il m'a dit aussi que M. Duval m'engageait vivement à me tenir loin de lui, redoutant beaucoup l'excitation qu'il prétend que cause sur lui ma présence.

. . . .

Charles ne doit pas avoir besoin encore de pilules. Je lui en ai donné 60 le 23 Juillet ; cela devait faire deux mois, puisqu'il doit en prendre à peu près une par jour. Il ne faut pas qu'il en prenne trop ; cela le purgerait peut-être trop ; mais s'il est inquiet de l'ordonnance, pour le tranquilliser, je la confirme ici !

Charles s'est plaint à M. Emon de ses dents dont il souffre beaucoup ; celui-ci a cru ainsi que M. Duval qu'il avait une dent gâtée ; et ils ont insisté tous deux beaucoup pour qu'il la fasse arracher. Charles s'est récrié en se fâchant ; ce n'est pas étonnant, car il a comme vous le savez des dents superbes et très saines. A la suite de sa paralysie, il a eu de la névralgie dans la bouche, et il souffrait beaucoup de ses gencives, ce qui lui rendait la mastication très difficile. Le médecin de Bruxelles lui ordonnait pour cela un gargarisme *calmant*. Je

(1) M. Emon, exécuteur testamentaire du général Aupick, était *dur* pour Baudelaire : « *M. Emon fait des efforts inouïs pour m'empêcher d'avoir Charles avec moi, et s'exprime sur lui dans des termes non seulement sévères, mais assez durs, sur son égoïsme, sa prodigalité. Tout cela ne changera rien à ma détermination...* » Lettre de Mme veuve Aupick à M. Ancelle (Documents sur Baudelaire. *Mercure de France*, 15-1-1905, p. 197). En septembre 1867, Asselineau écrivait à Poulet-Malassis : « *La pauvre dame* [Mme veuve Aupick] *nous est arrivée encore imbue de préjugés que lui avaient donnés contre son fils un tas d'officiers d'artillerie, amis de son mari, parmi lesquels elle vivait à Honfleur.* » (MM. Crepet, édit. Messein, p. 276).

viens d'en écrire à M. Duval, j'espère qu'il s'en occupera. Comme Charles ne se plaignait plus de sa bouche, je croyais que c'était passé.

Merci encore, mille fois merci, mon cher monsieur Asselineau, de vos bontés pour mon pauvre fils.

Votre vieille amie (1).

30 Août.

Mon cher Monsieur Asselineau,

M. Ancelle vient de partir pour la Suisse; il ne sera pas de retour avant douze jours. En son absence, je serai sans nouvelles de mon fils. Oserai-je vous prier, un jour où vous aurez été le voir, de m'écrire un mot pour me dire comment vous l'avez trouvé.

On m'a dit qu'il peut dire maintenant: *bonjour, Monsieur*. Je désirerais savoir s'il le dit spontanément, de lui-même, quand on va le voir, ou bien s'il le répète après M. Duval qui l'exerce à prononcer quelques mots. Quelle chose navrante que l'état de mon pauvre fils, obligé d'apprendre à parler comme un enfant! La dernière fois que M. Ancelle a été le voir, *il lui a montré son col et son oreille*. Voici comme M. Duval a expliqué cette pantomime que M. Ancelle n'a pas pu comprendre: c'est qu'il voulait un oreiller plus ferme et plus dur que le sien. J'espère qu'on aura satisfait ce désir, si toutefois c'était bien cela qu'il voulait dire. Pardonnez mon indiscrétion de venir empiéter ainsi sur vos occupations, en vous demandant un mot d'écrit, mais vous êtes si bon et je suis si malheureuse!

Avez-vous des nouvelles de M. Malassis? il m'a écrit qu'il était malade.

Jeudi 6 Octobre.

Il y a longtemps que je vous ai écrit, mon cher Monsieur Asselineau, parce que je crains toujours de vous être importune; mais aujourd'hui je ne puis résister au désir de savoir par vous comment va mon fils. J'ai bien des questions à vous poser, auxquelles vous voudrez bien répondre, j'en suis sûre : vous avez été si bon pour moi! et puis vous portez tant d'in-

(1) Les lettres, signées C. Vve Aupick (Caroline), sont d'une fine et harmonieuse et ferme écriture; le papier vergé, discrètement endeuillé au recto et au verso, et timbré en blanc C. A.

térêt à mon pauvre Charles! *Malgré le froid, continue-t-il ses douches? Se plaint-il toujours de son œil droit? S'exerce-t-il à écrire de la main gauche? Peut-il lire?*

Chauffe-t-on maintenant, ou chauffera-t-on bientôt le calorifère qui a des bouches de chaleur donnant dans toutes les chambres? (Charles est frileux, il souffre peut-être du froid.) Dit-il des mots nouveaux?

Enfin, quels sont les progrès que vous avez remarqués? Vous concevez combien il m'est pénible de ne pouvoir en juger par moi-même, mais la raison m'indique, dans l'intérêt surtout de Charles, qu'ayant une habitation ici je dois y rester, plutôt que de faire une installation coûteuse pour moi à Paris, surtout l'hiver; cependant, il me sera impossible d'attendre jusqu'au printemps sans aller le voir. Outre le désir que j'ai d'aller le voir, je suis préoccupée de la pensée qu'il me regrette peut-être, qu'il me désire, sans pouvoir l'exprimer, et peut-être me croit-il indifférente à son état, en voyant que je me tiens éloignée de lui; car je ne crois pas qu'il puisse se rendre compte du motif qui me fait rester à Honfleur, lorsqu'il est malade à Paris. Mais comment savoir sa pensée à cet égard? Il n'y a que vous, mon cher Monsieur Asselineau, qui puissiez débrouiller cela; vous seul pourrez lire dans sa pensée, et me la communiquer en toute franchise.

Je ne vous parle jamais de votre santé, parce qu'il me semble, je ne sais si je me trompe, qu'elle est inaltérable. Ce pauvre M. Malassis m'a écrit le mois dernier qu'il partait convalescent (il ne me dit pas où il allait) pour une quinzaine, pour remettre sa santé, et son moral sans doute aussi, car il était triste, découragé, ennuyé de la vie.

M. Piogey (1) est absent peut-être; je lui ai écrit pour avoir des nouvelles et je n'ai pas eu de réponse : ou il est trop occupé, et moi, dans ma sollicitude maternelle, je suis trop indiscrète.

Ce mercredi 12.

Mon cher Monsieur Asselineau,

Vos petits billets sont toujours accueillis avec reconnaissance : le dernier surtout de dimanche m'a bien touchée, puis-

(1) Le docteur Gérard Piogey était l'ami des artistes et des gens de lettres; Banville en parle toujours chaleureusement dans ses souvenirs. Asselineau lui donna le célèbre portrait de Baudelaire par Deroy.

n° 4

qu'il m'a apporté *un bonjour* de Charles, provoqué par vous sans doute, mais qui dans tous les cas m'a fait du bien. J'ai eu effectivement une lettre de M. Duval, qui m'apprend qu'il dit non seulement quelques mots, mais de petites phrases, comme par exemple : *la lune est belle*. Voilà un grand progrès dont je jouis, comme vous pouvez le croire.

5 Janvier [1867].

Mon cher Monsieur Asselineau,

M. Ancelle (1), qui connaît si bien mes angoisses pour mon fils, vient de me faire part de ce que vous lui avez écrit. Tout intriguée que je suis de savoir qu'il s'agit pour Charles de quitter la maison Duval, où il était bien, je me sens délivrée d'un grand poids, n'ayant plus en perspective un voyage qui offrait tant et tant de difficultés. Vous avez trop d'occupations, et, habitant la campagne, trop de courses à faire quand vous venez à Paris, pour que je vous demande de me tenir au courant, ce sera l'affaire de M. Ancelle. Ne m'écrivez donc pas, je vous prie, mais agissez, ce qui vaut bien mieux. O agissez, continuez comme vous faites dans l'intérêt de celui que vous m'avez dit que vous aimiez comme un frère, et vous trouverez en moi un cœur pénétré de reconnaissance et

tout à vous.

13 Février.

C'est avec un bien grand plaisir que j'apprends le vif désir de Charles de venir ici. Je vous remercie, Monsieur et ami, de m'en faire part. Les réparations chez moi sont terminées, je n'ai plus d'ouvriers chez moi. Je n'ai aucune objection à faire sous ce rapport. Mais ce sont les mauvais temps que nous subissons ici en ce moment qui m'effraient pour lui, nous avons des pluies continuelles, ou les vents de la mer qui grondent avec fureur sur ma petite maisonnette, comme s'ils allaient la renverser de dessus le rocher sur lequel elle est perchée. Il n'y a aucun danger, elle est solide ; mais ce vent odieux, très froid, agace et fait mal aux nerfs. Je crois qu'il serait sage d'attendre des temps meilleurs. Je viens d'écrire là-dessus à M. Ancelle, et je lui fais part du vif désir que j'ai

(1) M. Ancelle, notaire, et maire de Neuilly-sur-Seine, était *le conseil judiciaire* de Baudelaire, et *son bon ami*.

que vous puissiez vous joindre tous deux pour causer ensemble de ce désir de Charles et de la manière de l'effectuer. Sera-t-il donc toujours inabordable?

. . . .

D'après votre lettre, je vois que l'état de mon fils en ce moment est stationnaire ; restera-t-il donc toujours ainsi? J'ai de l'espoir cependant dans le printemps; des temps plus doux lui feront peut-être du bien.

25 Février 1867.

Mon cher Monsieur Asselineau,

Le silence de M. Ancelle m'étonne et m'inquiète au dernier point. Il m'avait écrit, le 15 Février, au sujet du désir de Charles de venir ici au mois de mars : *Vous n'avez pas besoin de venir le chercher ; d'accord avec M. Asselineau, nous pourrons vous éviter ce déplacement.* M. Ancelle pouvait désirer accompagner Charles lui-même ici, et, le cas échéant, je devais me conformer à ce désir... Vous savez quelle déférence j'ai pour lui : il m'est si précieux! Mais je ne reçois plus rien de lui, et voilà le temps qui marche, le mois de mars nous arrive grand train, et peut-être que mon pauvre fils (s'il est toujours dans les mêmes intentions), durant ces lenteurs, gémit de sa captivité; et puis je suis tourmentée aussi de la pensée qu'Ancelle est peut-être malade : je sais qu'il a été indisposé. Cette indisposition a pu se renouveler, et devenir maladie; mais je m'inquiète peut-être à tort. Je lui ai écrit hier une lettre pressante; je puis en avoir la réponse après-demain. Il est possible que d'accord tous deux vous ayez ajourné ce voyage... Dans la perplexité où je me trouve, je viens à vous, mon cher Monsieur Asselineau, pour que vous tiriez tout cela au clair. Cette ignorance où je suis sur ce qu'il m'importe tant de savoir m'est bien pénible et j'aimerais à ne ne pas être prise à l'improviste, je voudrais être prévenue à l'avance...

Il faudra que je sache si Charles doit faire ici de l'hydrothérapie. Il me tarde de savoir *s'il peut lire*. M. Ancelle, à qui j'avais envoyé un petit billet pour le lui remettre, m'a écrit que Charles l'avait pris et l'avait lu, sans difficulté. N'a-t-il pas fait semblant? Si réellement il peut lire, comment ne m'en a-t-on pas informée? je n'y comprends rien. Si effectivement il lit, le voilà sauvé de l'ennui.

Ce samedi 18 Mai.

Mon cher Monsieur Asselineau,

Je veux vous envoyer un mot de souvenir avant que de partir pour Paris, où je vais aller très prochainement, et où j'ai l'espoir de vous rencontrer peut-être, si vous vous y trouvez en même temps que moi. Je veux m'excuser aussi d'avoir été si longtemps sans vous écrire, mais je vous savais très occupé de la publication d'un ouvrage, et je ne voulais pas vous importuner, au moment de cette grande affaire (1).

Depuis longtemps je suis dans une impatience fébrile de voir mon pauvre fils ; mais j'ai toujours été retenue par mes pauvres jambes si faibles et si vacillantes, et aussi parce qu'on m'a longtemps bercée de l'espoir qu'on me l'amènerait ici ; mais à présent qu'il paraît impossible qu'il vienne de sitôt, il faut bien que je me traîne près de lui, dans ce moment d'encombrement, et où tout est si difficile à Paris par suite de cette exposition maudite! M. Ancelle a retenu un logement pour moi, un rez-de-chaussée, boulevard du Roi de Rome, 10, aboutissant à l'Arc de Triomphe; je pars mardi 21 mai. Je serai là admirablement. J'ai le projet de n'y passer que 15 jours, à cause du prix excessif du loyer et de toutes choses. Sauf à retourner plus tard, dans des conditions plus acceptables ; à moins que je n'aie le malheur de voir l'état de Charles empirer, ce qui me ferait rester.

Je vous envoie mes compliments les plus affectueux et j'y joins mes vœux les plus ardents pour vos succès. Comment ne pas désirer vivement rêver d'immenses succès pour l'ami si bon, si dévoué de mon fils et aussi le mien?

Ce samedi 20.

Monsieur et ami,

Me voici à Paris et bien désireuse de vous voir et de causer avec vous de mon fils, si vous en avez le loisir. Pour me trouver plus sûrement, ce serait de 4 à 5 h. 1/2.

(1) Asselineau, *le dernier des romantiques*, suivant le baptême de Théophile Gautier, publiait alors les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque romantique :* père des bibliophiles, 1830 était sa religion, et il consacrait annuellement, sur un revenu total de 10.000 francs, environ 6.000 francs à la chasse aux Renduel et aux originales *sur papier ;* il aura été probablement le seul à posséder toutes les éditions originales de Balzac et les 503 numéros de sa vente après décès sortaient de chez les meilleurs *tailleurs de livres* (ainsi appelait-il les relieurs).

Je vous envoie, avec mes plus tendres remerciements de vos bontés pour Charles, l'assurance de mon inaltérable attachement.

[En marge de la lettre :]

Charles aspire à voir M. Manet le peintre ; malheureusement, je ne sais pas son adresse pour lui écrire que son ami l'appelle à grands cris.

[Le billet suivant semble faire double emploi avec le précédent ; il est plus affectueux, et voici qu'Asselineau va déjà devenir le *second* fils ; bientôt Mme veuve Aupick lui écrira : *Ne suis-je pas votre mère ! Et vous savez que les mères s'alarment facilement.*]

Mon fils,

Me voilà enfin ! N'êtes-vous pas bien étonné ? Je le suis bien, moi ! Comment ai-je pu me décider ? Et j'en suis bien aise à présent que je me vois bien installée *place de la Madeleine, 31, maison meublée.*

Ma première visite a été à Charles. La seconde aurait été à vous si cela avait été convenable ; mais j'ai bien pensé que vous viendriez me voir.

[Baudelaire meurt en août 1867. Asselineau et Théodore de Banville préparent l'édition des œuvres complètes de Baudelaire, chez Lévy.]

C'est encore moi ! toujours moi ! pour votre supplice. Mais, cette fois, il me semble que j'ai un prétexte. Dans le cas où vous auriez la velléité, peu probable peut-être, d'aller voir M. Ancelle à Neuilly, je crois devoir vous prévenir qu'il est en voyage et qu'il ne rentrera à Neuilly que le 15 de ce mois. Il m'écrit d'Aix qu'il avait le projet d'aller vous voir avant son départ et qu'il regrette infiniment d'en avoir été empêché. Cet ami si dévoué et grand admirateur de son pupille, pour lequel il avait un sentiment tout paternel, ne sait que depuis peu que la publication des œuvres n'aura lieu qu'en octobre. J'ai eu le tort d'avoir beaucoup tardé à le prévenir de ce retard, et c'est avec peine que j'ai appris qu'il allait flânant à la boutique de Lévy et guettant à travers les vitres s'il verrait *les Fleurs du Mal.*

. . . .

Voilà la sécheresse ici revenue par suite de grandes chaleurs ! Me voilà encore soupirant après la pluie ! mais pour le coup, ma citerne n'en perdra pas une goutte, quand elle nous

arrivera. Cette citerne, dont vous avez bien voulu vous préoccuper, a été instantanément réparée, avec ce soin de conservation que vous me connaissez, et dont j'aurai bien de la peine à me départir. Et cependant, à présent *qu'il n'est plus*, à quoi bon préserver, conserver ! Cet *à quoi bon*, mot plein de tristesse et de découragement, se présente à ma pensée en toute occasion.

On n'a rien fait encore pour les créanciers (1) : le procès A..., qui ne se juge pas encore, tient tout en suspens. Cela peut traîner en longueur jusqu'en novembre ou décembre. Il faut que M. Manet, avec qui vous êtes en relations peut-être, prenne patience.

Ce lundi.

Comme je suis touchée de cette lettre que je reçois !

Comme il m'est doux de me sentir aimée ainsi! Mais gardez-vous bien d'écrire à Mme Baudelaire (2), gardez-vous de vous déranger : ayez l'esprit en repos à mon endroit, qu'il soit tout entier à vos affaires, à vos travaux surtout ; conservez-moi seulement toujours votre cœur si aimant, si dévoué ! J'ai été maladroite : pour une légère indisposition, je ne devais pas me plaindre, comme je l'ai fait ; mais je vous dirai que je suis ridiculement douillette : une véritable poule mouillée, tout en étant cependant lasse de la vie, et aspirant à la mort. Le courage et la force aujourd'hui me reviennent, parce que le plus grand de mes maux, *un effroyable mal de reins*, vient de se dissiper ; je pense qu'il en sera de même du reste. Croyez-vous donc que si j'étais réellement malade je serais ici comme une abandonnée et sans secours ? Nous avons au moins une demi-douzaine de médecins, une foule de pharmaciens : je suis très aimée dans la ville, cela se comprend, je suis trop malheureuse pour ne pas exciter beaucoup de sympathie : le notaire entre autres et sa femme me comblent de soins et d'at-

(1) Baudelaire laissait à sa mort *ses affaires* fort embrouillées : c'est en partie la dette qui l'avait usé. Depuis sa jeunesse, il était persécuté par ce monstre d'A qui, pour une somme avancée, lui avait fait signer toute une liasse de billets à ordre. Mme veuve Aupick décida : 1° de composer avec les fournisseurs qui connaissaient le conseil judiciaire de son fils ; 2° de rembourser *intégralement* les amis (Stevens, Manet, ...)

(2) La veuve d'Alphonse Baudelaire, magistrat à Fontainebleau, mort en 1862. Alphonse Baudelaire était né du premier mariage de François Baudelaire, le père de Charles.

tentions : en cas de maladie, ils s'entendraient avec Aimée pour bien me dorloter. A propos, celle-ci en souvenir sans doute de la semonce que Mme Baudelaire lui a faite à la suite d'un emportement que j'ai eu, quand vous étiez ici, est toujours pénétrée, dans tous les instants, de la crainte de me déplaire. Pauvre fille ! Je lui sais gré de ces efforts qui prouvent son bon cœur. Elle m'est réellement attachée. La notice de Gautier me fait passer de bons moments. Ne dois-je pas lui offrir par votre organe mes remerciements !

A vous mes tendresses.

Les Desmarais comme moi ont perdu un fils unique, il y a deux ans. Cette même douleur suffirait seule pour les attirer vers moi si cruellement frappée !

Ce 16 Mars.

Vais-je oser vous écrire, mon cher enfant? C'est m'exposer à un geste d'impatience et d'ennui à la vue de ma lettre, mais comme je ne le verrai pas, et que je vous autorise comme toujours à ne pas répondre si bon vous semble, je me risque. Sachant toute la peine que vous vous donnez pour la réimpression des œuvres, n'est-il pas tout naturel que j'éprouve par moments un désir impérieux de vous dire : courage, ami, *et merci !* J'en dis autant du cher collaborateur (1). Soyez mon interprète auprès de lui. Quand vous aurez l'heureuse velléité de m'écrire, si toutefois vous la mettez à exécution, je vous demande des nouvelles de sa santé, que je sais délicate, je vous en demande aussi de la vôtre. Quant à la mienne, malgré mes tristesses, chose inouïe, elle se soutient et je vis. Mais mes pauvres jambes vont toujours s'affaiblissant, ce qui m'empêchera d'aller ce printemps à Paris, comme j'en avais le projet. D'autres considérations aussi me retiendront ici. Dès que le beau temps sera bien établi, j'aurai des réparations importantes à faire à ma petite maisonnette. Pour des travaux de maçonnerie et des peintures, il faut du soleil et de la sécheresse. Quand ils seront terminés, c'est-à-dire en plein été, vous viendrez me faire une visite, n'est-ce pas ? Il faut bien que vous connaissiez ces lieux que Charles a habités, qu'il

(1) Théodore de Banville. « *Les Fleurs sont prêtes, imprimées avec le plus grand soin, sous la surveillance de M. de Banville, qui s'est conduit* comme un Dieu », écrira bientôt Mme veuve Aupick (en juillet 1868.)

aimait et qu'il appelait la maison *joujou*, tant c'est petit. Le Général avait fait bâtir ceci simplement comme un pied-à-terre où nous ne devions passer que trois mois de l'année. Je n'ai que trois chambres à coucher : celle du Général, la mienne, celle de Charles. Comme le tête-à-tête avec une vieille femme infirme serait fort ennuyeux pour vous et que je pense qu'il vous serait agréable d'être avec votre ami, quand le moment sera venu, j'engagerai M. de Banville à vous accompagner : l'air pur que nous avons ici pourra lui faire du bien. Dans la solitude absolue où je vis, je n'ai aucun plaisir à vous offrir, mes amis ; mais vous aurez sous les yeux une vue splendide : la position de ma chaumière est admirable ; je ne crains pas de vous la vanter à l'avance, c'est une vue exceptionnelle. Vous m'avez dit d'attendre pour écrire à Théophile Gautier que l'article ait paru (1) ; comme on m'a envoyé le premier numéro, je ne crois pas avoir été désobéissante en lui écrivant pour le remercier de cette belle notice, que j'ai lue avec bonheur. Je viens de recevoir une bonne lettre de Mme Philoxène Boyer (2) pour s'excuser d'avoir été longtemps sans me répondre. Cette pauvre dame m'intéresse excessivement. Quelle vie amère et difficile elle a en perspective ! rester seule, sans fortune, avec deux filles à élever et établir ! Que de tourments on voit de tous côtés, que d'afflictions, que de larmes qui se répandent de toutes parts ! la vie en est faite. Si l'occasion s'en présente, voulez-vous dire un mot de sympathie de ma part ? Mes compliments aussi à Mme de Banville (3) qui a été bonne et accueillante pour

(1) Théophile Gautier consacra de nombreux articles à la mémoire et à l'œuvre de Baudelaire. Il s'agit, ici et plus loin, des numéros de *l'Univers illustré* (7, 14, 21, 28 mars ; 4, 11, 18 avril 1868) où parurent, avec quelques variantes, les 75 pages de la préface des *Fleurs du Mal*, édition Michel Lévy, 1868. « La notice sera de Gautier. Sera n'est même pas le mot juste, car elle est faite et elle est très bien. Elle est d'un ton attendri, rare dans les notices de Théophile. » Asselineau à Poulet-Malassis.

(2) Philoxène Boyer, artiste et lettré, né à Cahors en 1829, était venu chercher la gloire à Paris. Le succès d'une pièce en vers, Sapho, jouée à l'Odéon par Marie Laurent, une table fastueuse ouverte à toute la bohême priée de *taper* à sa bourse, des fleurs et des friandises aux jolies actrices, le ruinèrent en dix-huit mois ; Du Camp le lui avait prédit : « *Ce n'est pas ton argent que tu manges, c'est ton avenir ; tu deviendras abject et marmiteux ; tu mendieras au coin des journaux...* » Il était venu avec 100.000 francs ; il n'avait plus qu'un feuilleton hebdomadaire, 80 francs par mois... Baudelaire fut très lié avec lui ; il l'appelait *son cher lyrique ;* ils allaient pendre la crémaillère chez Léontine ; ils passaient à Versailles un mois en une blanche auberge ; Baudelaire lui donnait une précieuse édition de Théocrite (Glasguæ, 1746)... En 1867, il mourut à 38 ans, *de vieillesse*, selon le docteur Piogey, s'étant créé, par son travail et son chagrin et son goût de *l'inassouvi*, le plus typique rôle d'homme de lettres de l'époque.

(3) La mère de Théodore de Banville.

moi. Je ne vous ai jamais parlé de votre beau-frère, qui vous donnait de l'inquiétude, quand j'étais à Paris ; je me le reproche. C'est comme j'aurais dû aussi en vous écrivant vous adresser un mot de souvenir pour Madame votre sœur qui a eu pour mon fils, dans sa maladie, une si tendre sollicitude, dont j'ai été bien touchée.

Je suis si absorbée dans mon chagrin que je ne fais rien de ce que je devrais faire. Je compte sur vous pour réparer cela. Je compte sur vous surtout pour me plaindre et m'aimer toujours.

Ce 24 Avril.

Encore cette fois, vous avez donc tout distribué (1), en ne vous réservant rien, mon généreux ami ! Je croyais bien que les bagatelles persanes seraient toutes pour vous. Puisqu'il vous a plu d'agir ainsi, vous pensez bien que je ne vais pas à l'encontre, et je vous dirai dans cette occasion comme toujours : ce que vous avez fait est bien fait. Quelle bonne nouvelle vous m'annoncez, en me disant que *les Fleurs du Mal* paraîtront le mois prochain. Quels trésors, mes amis, vous avez mis à ma disposition, c'est-à-dire votre temps et votre talent. M. Malassis m'a écrit qu'il vous avait envoyé une liste des personnes auxquelles il faut envoyer le premier volume à Bruxelles. Mais nous n'irons pas loin avec les 20 exemplaires que Michel Lévy met à notre disposition, ce n'est guère : Charles a tant d'amis qui doivent compter avec raison en recevoir ; j'en ai aussi de mon côté : je mets en tête le docteur Lassègue (2), ancien ami et camarade de Charles, qui a refusé obstinément d'être payé de ses visites, et puis, etc..., etc... Que M. de Banville est charmant de se soigner dans la pensée de venir ici avec vous ! J'ai beau me soigner, mes pauvres jambes sont bien faibles, bien vacillantes ! mais le temps est si affreux ! Je crois que

(1) La plupart des livres, gravures, bibelots ayant appartenu à Baudelaire furent distribués par sa mère à ses amis et à ses fidèles : Asselineau en fit *les parts*. Le docteur Piogey eut un pupitre persan, Banville, une boîte persane (Baudelaire avait envoyé à d'Aurevilly un poignard persan). Asselineau devait avoir la photographie de Mme Paul Meurice, 2 gravures de Rethel, un dessin à la plume de Baudelaire (les yeux de Berthe). 5 Whistler, 8 Jongkind, les 55 Devéria, les Guys furent aussi distribués. (Note communiquée par M. Féli Gautier.)

(2) Le docteur Lassègue (1816-1883), spécialiste des maladies mentales, avait été, en rhétorique, à Louis le Grand, le répétiteur et l'ami de Baudelaire. Ils étaient restés très liés. Le docteur Lassègue, consulté par lettre, avait jugé que la vie commune avec sa mère devait être évitée.

la chaleur me fera du bien. Puissiez-vous dire vrai quand vous me dites que tout le monde m'aime! dans votre bienveillance pour moi, vous vous le figurez, mais conservez cette illusion, elle m'est chère, parce qu'elle part de votre cœur.

Votre vieille mère et amie.

Ce mercredi.

Je vous envoie le numéro de *la Contemporaine* que vous demandez. Quant à celui de *l'Artiste* du 1er Mars 1862, je ne l'ai pas. J'ai très peu de revues de *l'Artiste* (1). Ne craignez pas de me donner de la peine. Je voudrais tant vous venir en aide ! Mais je ne puis rien, je ne vous suis bonne à rien, mes amis, je ne puis que vous remercier, et vous aimer. A propos pourquoi suis-je maintenant votre *chère Dame* et non plus votre *chère Mère ?* Ce numéro de *l'Artiste* qui vous manque me chiffonne. Songez, je ne vous l'ai pas dit encore, que pour des recherches, copies, courses, enfin pour des déboursés, il ne faut pas ménager M. Ancelle, c'est à lui à pourvoir à tout cela.

Il m'a dit qu'il a reçu une lettre *charmante* de M. Champfleury à l'occasion du tableau qu'il lui a envoyé (2). J'ai reçu également une lettre de lui, précieuse par les choses flatteuses qu'elle contient sur Charles.

Les expressions me manquent pour vous dire combien je suis touchée de ce que vous faites pour la mémoire de votre ami. Quel travail !

Votre vieille mère reconnaissante et bien affectionnée.

Ce jeudi.

Mon cher Monsieur Asselineau,

Je n'ai pas un seul numéro de *l'Artiste*. Voici les deux autres revues que vous me demandez : voici *les Paradis*. C'est le seul exemplaire que j'aie, aussi je vous le réclamerai un jour. Je remets à un autre jour la recherche de la lettre en question. C'est une grande affaire que ce triage qu'il me faudra

(1) Asselineau alors se documente pour l'édition des œuvres complètes de Baudelaire. Il demande à Mme veuve Aupick les journaux et les revues où sont insérées des pièces ou des articles de Baudelaire. *L'Artiste*, 1er mars 1862, contient : *La Lune offensée, La Voix, Le Gouffre*.

(2) Mme veuve Aupick avait prié M. Ancelle de donner à M. Champfleury, 20, rue de Bruxelles, une gravure, *la Danse des Morts*, qui illuminait la chambre de Baudelaire.

faire, et puis, il faut que je monte au second ; aujourd'hui les jambes sont rebelles, mais je vous promets cela pour demain, si je trouve. En attendant, contentez-vous aujourd'hui de ce petit bagage; j'y joins mille tendresses pour la lettre affectueuse que vous m'avez adressée hier, et qui m'a fait un bien infini. Merci, mille fois merci de cette lettre, mon cher enfant.

Ce 9 Juin.

Mon cher fils,

. . . .

Je ne sais si vous savez que ce monstre d'A a rappelé du premier jugement : il perdra sûrement encore, mais cela va amener bien des longueurs. Ces interminables affaires me causent bien des ennuis, je voudrais tant que les créanciers de Charles fussent payés de mon vivant !

Ce 20 Juin.

. . . .

Une autre affaire aussi dont je veux vous parler : vous savez que Malassis a témoigné le désir de venir ici. J'ai fort à cœur d'être agréable aux amis de mon pauvre Charles, mais vous savez aussi comme je suis à l'étroit dans cette maisonnette, d'ailleurs assez confortable. Je ne pourrais pas avoir à la fois et M. Malassis et M. de Banville (dans le cas où celui-ci se raviserait) ; lequel des deux? *that is the question;* indubitablement j'engagerais celui des deux à qui je serais sûre que ce serait plus agréable. Une autre chose qui me préoccupe exclusivement et pour laquelle je veux vous interroger : pensez-vous que M. Malassis m'amènerait sa femme? Cela m'embarrasserait beaucoup, je n'aurais de disponible que le petit cabinet de travail de Charles où j'avais fait mettre un petit, tout petit lit, lorsque je comptais sur M. de Banville ; mais je m'inquiète peut-être mal à propos. Il n'a pas amené sa femme avec lui l'année dernière à Paris, je crois, dites ?

26 Juin.

Mon ami,

Voilà une grande contrariété sans doute ! Mais puisque Lévy est le maître dans cette circonstance, il faut se soumettre et attendre : à mon âge, hélas ! Vous qui êtes jeune savez que vous jouirez de votre ouvrage, de la renommée que vous

préparez à Charles. Mais moi, de quelle provision de patience (illusoire peut-être) ne dois-je pas m'armer.

Lorsque je vous demandais à quelle époque il vous serait agréable de venir, c'était dans la prévision, où les travaux ici n'étant pas terminés peut-être, à l'époque choisie par vous, je me serais trouvée dans le cas de suspendre, afin de les reprendre plus tard : mais, d'après votre silence, j'ai fait continuer et je viens vous dire aujourd'hui qu'à partir du 13 juillet, libre à vous de venir quand vous voudrez, en me prévenant à l'avance. J'attends Mme Baudelaire, le 12. Il m'est agréable de l'avoir avec vous et qu'elle vous précède : infirme comme je suis des jambes, je serais pour vous recevoir une maîtresse de maison fort inhabile.

J'ai eu l'air de faire beaucoup d'embarras avec des travaux de maison, comme si ceci était une maison, tandis que ce n'est qu'une petite, toute petite bonbonnière ; le peintre que je tenais à avoir a été très lambin, jugeant à propos de travailler pour d'autres en même temps que pour moi. Vous allez être étonné en voyant comme c'est petit. Et cependant je puis vous caser tous deux. Vous, dans la chambre de Charles, sans doute votre ami dans son cabinet de travail, que j'ai transformé en chambre à coucher, en y mettant un lit à la place du bureau. Ces préparatifs m'ont fait du bien ; ils m'ont tirée de l'engourdissement où j'étais plongée depuis mon malheur. Il m'a été doux de m'ingénier, de m'occuper pour vous, mes amis, qui faites tant pour moi ! J'ai écrit un mot à M. de Banville lorsque je vous ai écrit, rue de Crébillon, 2. J'espère qu'il l'aura reçu. Parce que je ne l'avais pas invité personnellement à venir ici.

A bientôt donc, ami,
Votre bien affectionnée.

Mon cher enfant,

Voici le 12. Quand m'arrivez-vous avec votre ami ? Les travaux enfin sont terminés ! Je suis prête, et toute disposée, et bien désireuse (ce qui va sans dire) de vous avoir. Vous trouverez madame Baudelaire ici. Infirme, comme je le suis, elle me sera utile ; ce sera une société pour vous plus agréable que la mienne. Ecrivez-moi un mot pour me prévenir du jour de votre arrivée. Ah ! que j'aimerais à le savoir l'avant-veille !

Comme nous parlerons du cher absent ! Et comme nous parlerons aussi de tout ce que vous faites pour sa mémoire ! Pardonnez-moi la précipitation avec laquelle je vous écris : l'heure me presse pour la poste. Ceci est pour vous et M. de Banville ; je vous réunis tous deux dans ma pensée, vous ayant tant d'obligations à tous deux.

Voici, je crois, mon cher, la lettre que vous me demandez. J'ai trouvé cette feuille détachée sans enveloppe et sans aucune autre date que *le 5 Mars* que vous voyez. C'est la seule lettre que j'aie de Sainte-Beuve. Les autres sont très anciennes, et ont été adressées autrefois, rue de Seine, ou quartier du Temple. En cherchant à déchiffrer celle-ci, j'ai cru voir le nom de Babou (1), ce qui me fait penser que c'est votre affaire.

Vous ne me direz donc jamais, silencieux personnage que vous êtes, si vous avez remis au docteur Piogey le pupitre et comment il l'a accueilli. Il faut que je sache si je dois m'ingénier à ajouter à cela autre chose. Mais quoi ? Mille amitiés.

Mon cher fils,

Je n'ai pas pu vous répondre de suite, comme vous me l'aviez demandé ; j'en ai été empêchée, mais aujourd'hui me voilà : M. Moreau (2), encore ici pour quelque temps, et ayant à sa disposition les *Salons* de Charles, qu'il voulait lire, préfère avoir ses livres à Paris, plutôt que de les recevoir ici... Non accoutumée comme moi à votre laconisme, Mme Baudelaire est fort étonnée que vous ne disiez rien de la réception que vous avez eue chez la fille de Ch. Nodier. Mais n'êtes-vous pas toujours bien accueilli partout ? Et quels regrets vous laissez après vous ! Je ne vous parle pas des miens, vous devez les comprendre. Cette quinzaine d'une douce intimité entre nous deux sera un événement heureux dans ma triste vie ordinairement si peu accidentée. Puisque vous voulez que je vous parle de ma santé, je vous dirai qu'elle est telle que vous

(1) Asselineau *accrochait* des notes pour établir l'incident Babou. Babou, qui avait suggéré à Baudelaire le titre définitif des *Fleurs du Mal* (en projet, *les Limbes, les Lesbiennes*), s'était froissé de ne pas voir Sainte-Beuve intervenir publiquement et effectivement dans le procès de 1857. Il traduisit sa pensée avec vigueur dans la *Revue Française*, sous ce titre : *De l'amitié littéraire* : « Il glorifiera *Fanny*, l'honnête homme, et gardera le silence sur *les Fleurs du Mal.* » Baudelaire, très lié avec Sainte-Beuve, comprit mal l'article de Babou et des lettres aigres furent échangées.

(2) Il s'agit dans cette lettre du peintre d'Hérode et Salomé, Gustave Moreau (né à Paris, en 1826).

l'avez laissée, assez bonne, sauf pour les jambes, et, malgré leur faiblesse, je suis, dit-on, toujours en mouvement, et remuant et m'agitant sans cesse. Je suis donc toujours la même, mais plus triste. Votre présence me rendrait, il me semble, toute guillerette; quand viendrez-vous opérer de nouveau ce miracle ?

21 Juillet.

Mon cher ami,

Je suis bien étonnée de ne pas recevoir une lettre de vous, pour m'annoncer votre arrivée. Je ne puis croire que vous ayez renoncé à votre projet, peut-être avez-vous des affaires ou des occupations, qui vous retiennent à Paris, dans ce Paris qui doit être haïssable par cette grande chaleur. S'il en est ainsi, je dois prendre patience, me résigner et attendre, mais je suis préoccupée par la pensée qu'il est bien possible que ma lettre du 11 ne vous soit pas pas parvenue, je vous disais dans cette lettre, que j'étais toute prête, toute disposée à vous recevoir. Si vous ne l'avez pas eue, vous me croyez toujours dans les ouvriers et le gâchis, tandis que *tout est terminé*, et que ma maison est redevenue proprette, comme par le passé, lorsque j'attendais Charles de jour en jour. Dans l'attente de ses amis, il me semble, et dans ma douleur toujours croissante, j'en suis étonnée, cette habitation a revêtu des habits de fête, tant je vous désire et je vous appelle tous deux !

Ecrivez-moi donc un mot, que je sache à quoi m'en tenir.

Où en sont les œuvres ?

Votre vieille mère et amie,

Il y a du mieux dans l'état de mes jambes. Je marche un peu dans le jardin avec une canne. Je commence à croire que je n'ai pas la maladie de la moëlle épinière.

Ce jeudi.

Merci de votre gentille lettre du Havre, où vous me donnez des nouvelles de la pauvre petite. J'ai reçu une lettre de Dieppe de sa belle-sœur, étant elle (Mme Baudelaire) encore trop fatiguée de son voyage pour pouvoir écrire. Elle lui a dit que vous aviez été parfait pour elle, et qu'elle serait heureuse de savoir que je vous témoigne sa vive reconnaissance, ce que je fais, ami, avec plaisir, non sans un certain regret que cette

N° 52

N° 24

malencontreuse traversée ne vous ait fait partir plus vite que vous n'auriez fait sans cela. Je n'aime pas à vous savoir à Paris en ce moment. Que va-t-il s'y passer, mon Dieu ! Dans quelle bagarre vous allez peut-être vous trouver ! Si vous vouliez m'être agréable, vous m'écririez quand vous pourriez quelques mots pour me tenir au courant, du moins sur ce qui vous concerne.

Je viens d'écrire à mes deux cousins de Paris pour les engager à venir me voir ici, me rappelant que c'était assez froidement que je leur avais parlé de cette visite, dans la prévision qu'ils auraient pu trouver la place prise. Ne m'oubliez pas auprès de votre sœur et des Banville qui me comblent de gracieusetés dont je suis bien touchée. Je vous embrasse plus tendrement encore que de coutume, tant je crains pour vous des ennuis ! Et qui sait? peut-être des dangers. Ne suis-je pas votre mère? et vous savez que les mères s'alarment facilement.

1er Septembre.

Non, certes, je ne comptais pas sur une lettre de vous, à votre arrivée à Paris. Ne m'en aviez-vous pas adressé une bien charmante du Havre? Je ne dois pas compter sur tant de richesses de la part d'un avare en correspondance, tel que vous, mon cher. Vous voulez de mes nouvelles ! Quant à la santé, elle est bonne, telle que vous l'avez laissée; quant à mon pauvre moral, que vous aviez eu l'art de si bien remonter, il est bien déchu; il est vrai qu'à l'époque où nous sommes, dans ces jours de larmes et de prières, il ne peut pas en être autrement. On a dit ici hier une messe de bout de l'an pour notre Charles, je dis notre, parce qu'il m'est doux de vous réunir tous deux dans mon cœur et ma pensée.

M. de Banville m'a écrit une bonne lettre en remerciements de la canne.

. . . .

M. Emon, à qui j'ai fait part de vos compliments, m'a chargée également des siens pour vous. Ces bons amis se conduisent avec tact avec moi en ce moment; ils respectent mes scrupules et mes projets de solitude, et n'insistent pas pour m'avoir cette semaine chez eux... Votre vieille mère et amie.

Ce samedi.

Je ne vous ai pas écrit, ami, depuis mon retour ici, peut-être êtes-vous désireux d'avoir de mes nouvelles ; je n'en sais rien. Dans tous les cas, comme j'aime à causer avec vous, me voici, je viens vous dire que mon voyage de Paris m'a fait du bien, moralement, cela va sans dire, ça a été une diversion heureuse dans mes tristesses, et physiquement aussi. Voilà qui est bizarre : je me sens plus forte, mes jambes fonctionnent mieux. Malgré tout le plaisir que j'ai eu à me trouver avec des amis à Paris, malgré ma belle installation place de la Madeleine, je n'ai pas été fâchée de me retrouver dans mon petit nid, *in the dear home*, de revoir le bord de la mer, malgré ses brouillards et son ciel gris, mon jardin quoique privé de fleurs, mon calorifère; et mes occupations d'intérieur, toutes mesquines qu'elles sont, je m'y remets sans dégoût, et même avec un certain entrain. Ainsi, je viens de remettre mon petit salon dans son costume d'hiver : je veux parler de la petite pièce, où il y a des vues de Constantinople, et qui précède le Mirador (1) dont il ne sera plus question avant le printemps prochain, étant trop froid pour être habité en hiver. Mon petit salon, que vous avez vu dans sa plus simple expression meublé au juste et de simples rideaux de mousseline, est assez coquet en ce moment, habillé en soie jonquille. Il doit ressembler à ce boudoir jonquille dont parle Barbey d'Aurevilly avec tant d'emphase, dans je ne sais plus quel roman. Mon Charles, qui n'est jamais venu ici en hiver, n'a jamais vu cet arrangement. Je le regrette infiniment; cela lui aurait plu. Et moi j'aimerais à reposer mes yeux là où il aurait fixé les siens.

J'ose à peine vous demander de m'écrire, sachant combien les lettres vous sont antipathiques, et cependant j'aimerais à avoir de vos nouvelles, de celles de votre sœur dont vous étiez inquiet, de M. de Banville, de M. Piogey. A propos, il faut que vous sachiez que madame de Banville m'a dit qu'elle vous voyait fort peu sans qu'elle sache pourquoi; je vous dis cela pour votre gouverne ; ne la négligez pas trop, pour qu'elle ne se plaigne pas de vous à votre ami. Comme il change, ce

(1) On appelait Mirador, dans la maison-joujou, une grande pièce vitrée qui donnait sur la mer et qui servait de hall.

pauvre ami ! Comme il vieillit ! Etes-vous un heureux mortel de rester toujours ainsi, jeune et charmant !

Mille amitiés.

Ce 10 Juin.

Quelle bonne journée s'est écoulée pour moi hier ! ah ! j'en ai si peu ! D'abord, tout en me levant, je vous ai écrit, ami, voilà déjà quelques minutes heureuses ; puis, le soir, quelle bonne surprise vous m'avez ménagée, en m'envoyant tous les articles de M. Armand Fraisse (1) ! Cette charmante attention de votre part m'a touchée au dernier point. Dois-je vous dire que j'ai bien joui, en voyant qu'il parlait de votre charmant livre avec éloge (2) ; je trouve même qu'il en a dit trop peu. Comme M. Malassis, je préfère votre livre à la notice de Th. Gautier. Je vais encore relire tout cela aujourd'hui, j'aurai encore de bons moments : rien ne m'intéresse que ce qui se rattache à son souvenir. Il m'arrive parfois, pour ne pas me rendre insupportable à ceux que je vois, de faire des efforts inouïs pour paraître les écouter et m'intéresser à ce qu'il me disent, tandis que, dans le fond de mon cœur indifférente et étrangère à tout ce qui n'est pas lui, la plupart du temps je m'entretiens avec lui, et suis toute à lui.

Quelle bonne poignée de mains vous méritez aujourd'hui ! Aussi, je vous l'envoie par la pensée avec toute la force dont je suis capable, à vous faire crier, si c'était en réalité.

Comme vous êtes modeste, mon ami, dans l'appréciation de votre œuvre ! Quant à moi, j'en suis ravie. Et comme je fais des vœux pour que vous en retiriez de grands succès, et de toutes sortes ! Mais comment le saurai-je, dans ma solitude, si vous ne me tenez pas au courant ? Je vous ai remercié dans une lettre d'avoir pensé dans la distribution des exemplaires à Maxime du Camp.

. . . .

Il me vient une idée que je vais vous communiquer, pour laquelle vous me donnerez votre avis : *Est-il bien nécessaire que tous les individus qui ont reçu* les Fleurs du mal (l'œu-

(1) M. Armand Fraisse publia de nombreux articles sur Baudelaire dans *le Salut public*, périodique de Lyon.

(2) En décembre 1868, était paru chez Lemerre la vie de Baudelaire, par Asselineau.

vre capitale de Charles) *aient la suite de ses ouvrages ?* Par exemple : *M. Duval* (1) qui a préféré aller à la chasse plutôt que d'assister à son convoi ; *M. Gustave Moreau*, un charmant garçon, j'en conviens, qui me plaît, mais avec lequel je ne suis en relation que lorsqu'il vient ici voir son oncle, et il n'a jamais vu Charles. Cependant, il est plus digne que bien d'autres de le lire et de l'apprécier, que son oncle, par exemple, qui n'en coupera peut-être pas même les pages. Mais l'affection que je porte à ce vieil ami est pour moi une véritable religion.

Conseillez-moi : vous voyez que je vous écris comme si je causais avec vous. Comme si vous étiez là planté devant moi, au-dessus de mon pupitre, et en levant les yeux de mon griffonnage, je vous vois me sourire de ce sourire que j'aime tant !

Votre mère et amie.

Ce lundi 14 Décembre.

Mon ami, vous allez me trouver bien versatile, puisque je viens vous prier de regarder comme non avenue la proposition que je vous faisais dernièrement de ne pas donner à de certains individus, qui auraient reçu *les Fleurs du Mal*, les autres volumes qui suivront. Nécessairement tous s'attendent aux œuvres complètes. Et, par une ridicule parcimonie, je ne veux pas tromper leur attente. A présent que je n'ai plus mon Charles, pourquoi être parcimonieuse ? Usez donc sans crainte des fonds ; quand ils seront épuisés vous me le direz (2).

. . . .

Parmi les lettres de remerciements que je reçois, celle qui, sans contredit, m'est la plus sympathique est celle d'Emile Deschamps, à cause de ce qu'il me dit de votre œuvre sur votre ami. Il vante l'éloquence de votre livre et il est touché de la sensibilité qui y règne. Ces lignes m'ont été au cœur et c'est mon cœur qui vous les transcrit.

Mère et amie.

(1) Le docteur Duval.

(2) Déjà Mme veuve Aupick avait mis *des ressources* à la disposition d'Asselineau. « Tout porte à croire qu'Asselineau n'en accepta pas l'offre ; mais Madame Aupick, en témoignage de l'affection maternelle qu'elle lui garda jusqu'à sa mort, donna par testament à l'ami de son fils la somme de dix mille francs. » MM. Crepet, p. 272, édit. Messein.

Ce vendredi 15.

Mme de Banville, qui se dit *mourante, à sa dernière heure*, m'envoie sans cesse des sonnets, des épîtres interminables en vers! Je sens si bien la nécessité de ménager mes pauvres yeux que je renonce à lui répondre, ou du moins je le fais d'une manière très laconique; je lui envoie quelques lignes seulement, en échange de 4 longues pages, à peu près illisibles.

Adieu, ami, ou plutôt au revoir.

. . . .

Je ne puis croire Madame de Banville malade comme elle le dit. Si elle était *mourante*, pourrait-elle faire le portrait de sa fille, avec un amour qui vient lui becqueter l'épaule ? Non, je me trompe, c'est l'oiseau de Junon, à qui l'Amour a lancé une flèche, qui vient se réfugier sur l'épaule de sa Zélie. Et pourrait-elle,dans ses souffrances, faire des vers surtout !

A propos, avez-vous donné suite à votre projet d'anglais? Quand pourrons-nous baragouiner ensemble? En attendant,

Quite yours, my dear (1).

Votre photographie, mon cher, est charmante, et fort ressemblante : elle a pour moi le mérite de reproduire ce bon sourire, qui illumine parfois votre figure, qui vous sied si bien et que j'aime; en vous regardant dans cette image, je n'aurai point à désirer, à attendre ce sourire qui désormais va être tout à moi.Que de remerciements de cette gracieuseté! M. de Banville devrait imiter ce bon exemple. Quoique son portrait soit en tête de son bel ouvrage, je le voudrais dans mon album, ou encadré comme le vôtre et placé sur ma table.

. . . .

Mes bons amis les Emon ont en ce moment chez eux leur neveu, M. Moreau, peintre, qui connaît M. de Banville ; il l'apprécie beaucoup, ainsi que vous, mon ami, il vous connaît donc aussi?

Ce vendredi.

J'aurais voulu lire votre ouvrage (2), ami, avant que de

(1) Mme veuve Aupick était née à Londres, en 1793 (passion *innée* de son fils pour la langue, la littérature et l'esprit anglais).

(2) *L'Italie et Constantinople*, Lemerre, 1869 (la couverture porte à tort : fron-

vous remercier de votre offrande, mais je vous lis lentement, m'arrêtant parfois à quelques passages et les relisant. Je n'en suis encore qu'à Venise : vous voyez que je ne suis pas très avancée et que je ménage mes jouissances. Mais je dois avant tout vous dire que j'ai été touchée de cette ligne à mon adresse en tête du livre. Merci de ce mot de tendresse, dicté par votre cœur, et qui a fait du bien au pauvre mien. A mesure que je vais avancer, plus je serai intéressée, en me retraçant les lieux que j'ai vus : Constantinople, Naples, Rome, etc...

Comme vous travaillez ! Cela ne doit guère arranger vos pauvres yeux ! Savez-vous que ces pauvres yeux me préoccupent ! Surtout depuis que j'ai perdu un des miens. Ecoutez, si vous vous décidez un jour, à cause de votre vue basse, à prendre des lunettes, ne faites pas comme moi, j'ai commis une grande faute : comme je trouvais qu'un lorgnon était plus joli que des binocles, je me suis entêtée, malgré l'avis de personnes d'expérience, à ne pas vouloir de binocles. Quand on est jeune, écoute-t-on jamais les conseils qu'on vous donne ! Ce n'est que depuis très peu de temps que j'ai remplacé ce malheureux lorgnon par des binocles, mais il n'était plus temps : depuis quelques années, je m'apercevais que mon œil gauche avait beaucoup baissé, et voilà qu'à présent je m'aperçois qu'il est tout à fait perdu. En mettant la main sur mon œil droit (le bon, le très bon œil), je me trouve dans les ténèbres. Songez, songez bien qu'il faut que les deux yeux soient également aidés par le verre, quand verre il y a. Celui qui n'en a pas fait de trop grands efforts, qui, à la longue, finissent par l'épuiser, du moins j'explique ainsi la perte de mon œil, que j'ai perdu du reste sans aucune souffrance et sans m'en apercevoir.

Votre bien affectionnée.

Me voilà donc à mon bureau, mon ami ! pour vous écrire, et répondant à votre lettre, de je ne sais quelle date, car vous ne datez jamais. J'ai été bien heureuse de la recevoir après ces cruels moments d'épreuves que vous veniez de traverser ; mais vous étiez souffrant d'un gros rhume ; je voudrais savoir

tispice par Célestin Nanteuil ; l'exemplaire d'Asselineau était orné du dessin à la plume de C. N. qui devait servir de frontispice), est le récit d'un voyage de neuf mois qu'Asselineau avait entrepris, *pour oublier, pour partir*. Mme veuve Aupick avait suivi le général nommé en 1848 ministre plénipotentiaire à Constantinople.

comment vous êtes maintenant et comment votre estomac s'est arrangé du triste régime qu'il a dû subir, pendant l'investissement de Paris. J'ai bien pensé à vous et comme je vous ai plaint ! A votre tour maintenant, de me plaindre : Si vous avez vu Mme Baudelaire, elle vous aura dit que nous avons les Prussiens depuis plus de huit jours, ils sont aujourd'hui 1800, et on en attend encore ; ils se conduisent bien, mais il faut les loger et les nourrir, et, pour cela, pourvoir à des exigences parfois onéreuses. Mais il faut bien faire tête à l'orage et se mettre au niveau des circonstances, quelque dures qu'elles soient, d'autant plus qu'il y a des gens bien plus malheureux que moi, après cette guerre, qui ont été ruinés, pillés et qui même sont sans asile. Il faut espérer que cela touche à sa fin, s'il est vrai que la paix est signée. J'apprends qu'il y a eu des troubles à Paris, à la Bastille. J'ai peur pour vous comme garde-national. Ecrivez-moi, parlez-moi de votre sœur, de sa santé. A-t-elle eu des Prussiens à sa campagne ? Parlez-moi des Banville mère et fils, du gentil docteur Piogey. M. Emon a été sensible à votre mot de souvenir pour lui. Nicolas Hamel (ce qui veut dire sans doute Michaud je ne sais pas pourquoi) aussi. Il est toujours bon et serviable pour moi. Je vous serre la main bien affectueusement, pourquoi ne vous dirais-je pas que je vous embrasse ? oui, et à grands bras.

Ce 6 Septembre.

Je voulais, il y a déjà quelque temps, mon ami, vous écrire pour vous remercier d'être allé voir Mme Baudelaire, à son retour à Paris, et d'avoir remonté le moral de cette chère peureuse. Mais les événements si graves qui se sont passés depuis m'ont tellement absorbée que je n'en ai rien fait. Je désirais cependant vivement avoir de vos nouvelles. Ce désir est toujours et plus que jamais persistant.

Je sais que Paris, maintenant en République, est fort calme.

Mais en sera-t-il toujours ainsi et ne peut-il pas avoir à subir un siège? Et, dans ce cas, n'auriez-vous pas quelques dangers à courir, comme garde-national ? Lorsque vous m'écriviez, vous attendiez le soir même votre sœur et votre nièce.

J'aime à vous savoir en famille, choyé et aimé comme vous méritez de l'être. C'est appréciable, surtout dans des moments de calamités.

Je sais par une lettre de Mme de Banville que vous vous êtes acquitté auprès d'elle de ma commission et que vous avez fait valoir la faiblesse de ma vue qui déménage comme la cause de mes longs silences avec elle. Je vous prie de me dire si son fils, malgré sa mauvaise santé, doit prendre le fusil.

Les lettres que m'écrit Mme Baudelaire témoignent des transes mortelles, où la jette une frayeur fébrile où elle est en proie. Elle dit qu'elle ne peut supporter l'idée qu'elle aura à entendre le bombardement de Paris. Moi, je déplore tant de sang versé et je gémis surtout pour tant de mères et de veuves désolées ! Et quelle humiliation pour notre pauvre France ! Où en sommes-nous réduits ! mais pourtant, j'ai une telle horreur des tueries et du carnage que je fais des vœux pour une capitulation et la paix à tout prix.

Votre vieille amie.

Ce 16 Septembre.

Votre lettre, comme toujours, a été la bienvenue, mais plus que jamais à cause des tristes circonstances où nous sommes. Vos marches et vos longs exercices doivent bien vous fatiguer, pauvre ami. Je suis dans des transes mortelles pour Paris. Ah ! comme je vous aime, et comme je pense à vous, mes amis, dans cette affreuse tourmente où nous sommes ! Dites-le bien à votre ami, et dites à sa mère ou faites-lui dire par son fils que j'ai reçu aujourd'hui une nouvelle lettre d'elle, à laquelle je ne réponds pas encore, mais dont je suis très reconnaissante. Bientôt les communications vont être interceptées sans doute et nous ne recevrons plus rien de Paris, aussi, vous faites bien de garder le portrait du père Baudelaire, dont je vous remercie. Gardez-le pour des temps plus heureux. Quand arriveront-ils ces temps heureux auxquels j'aspire de tous mes vœux ! En attendant, bon courage dans les fatigues que vous allez avoir à endurer ! Et pourvu que votre santé ne vous fasse pas défaut ! Je vais bien prier pour vous. Mes compliments affectueux aux vôtres.

Votre bien dévouée.

17 Mars.

Mon cher Charles (je vais aimer à vous donner ce nom), je sais que vous êtes mieux, quoique vous ne me l'ayez pas

écrit, Mme Baudelaire vous ayant rencontré vous promenant sur le quai au soleil! Ici, nous sommes dans la Pluie, la Neige, les Tempêtes. Voici un second hiver qui nous arrive! Mais nous n'avons plus les Prussiens! C'est un fléau de moins, enfin nous respirons! J'étais bien peinée de vous savoir malade. Il vous faudrait, à vous autres hommes, une santé de fer, lorsque vous êtes garçons, tandis qu'une petite indisposition de temps à autre doit être un accident heureux dans un ménage : il procure à la femme aimante l'occasion de répandre tout l'amour et le dévouement dont son cœur est plein. Et combien il jouit celui qui est l'objet de tant de soins et de tant de tendresses! Je regrettais amèrement de ne pas vous savoir marié, lorsque je vous savais seul tristement assis au coin du feu avec un maudit vessicatoire sur l'estomac, qui est une atroce souffrance, pauvre ami!

Au moment où je viens de vous dire que nous sommes enfin tranquilles, que c'est bizarre! je m'interromps pour entendre Aimée (1) me crier : *Madame, des mobiles qui vous arrivent, qu'il vous faut loger!...* Je reviens à vous, mon ami, je viens vous dire que je me suis débarrassée de mes hommes, je les envoie à l'hôtel : j'aime mieux financer et être tranquille dans mon petit nid. Cette visite inattendue m'a toute troublée, je ne sais plus où j'en étais avec vous. Voilà une lettre manquée. Au prochain numéro; en attendant, une bonne poignée de main, de tout cœur,

Votre vieille amie.

Ce 29 Avril.

Mon ami,

J'apprends qu'on peut correspondre avec Paris, j'en profite bien vite pour vous écrire et vous demander de vos nouvelles. Vous vous portiez bien le 18, quand vous avez si gentiment profité d'un partant pour m'adresser une lettre, dont je n'ai pu vous remercier alors. Aujourd'hui, je viens vous dire que j'ai été bien touchée de cette attention. Comment êtes-vous, ami, moralement surtout? bien triste, n'est-ce-pas? mais pas découragé, j'espère. Dieu finira, sans doute, par avoir pitié de nous et viendra au secours de la pauvre France, qui n'a que trop souffert. Dans ces cruels moments que nous traversons,

(1) La bonne de Mme veuve Aupick.

je connais tant de gens ruinés, et tant d'autres qui sont lésés plus ou moins dans leurs intérêts que voilà que je me surprends à m'inquiéter, tant soit peu, pour vous et votre famille. Est-ce à tort ou à raison? dites : avez-vous d'autres ennuis que ceux occasionnés par les calamités publiques? Quant à moi, absorbée dans les malheurs de mon pays et ne voulant pas m'occuper d'autre chose, et m'efforçant de mettre de côté tout intérêt personnel, je ne puis me défendre maintenant d'une certaine inquiétude à l'endroit de ma pension (1) : je ne touche rien; si ce n'est qu'un retard, ce n'est rien, mais voudrait-on me la supprimer, cette pension, le plus beau, et pour ainsi dire le seul fleuron de ma couronne! Ce serait grave. Que ferais-je?

. . . .

Ce 2 Juin.

Mon ami,

. . . .

Vous me dites que jusqu'au moment où vous m'écrivez il ne vous est rien arrivé de fâcheux; mais depuis, au milieu de ces obus, de ces incendies, de toutes ces horreurs enfin, commises dans Paris, avez-vous été épargné? Votre maison, car vous m'avez dit que vous étiez propriétaire, est-elle restée intacte? Je regrette de vous avoir inquiété au sujet de ma pension qu'on ne payait pas. J'en ai été quitte pour un retard. Voilà ce qui est arrivé. J'ai dû réclamer, ou plutôt faire réclamer. Il a été répondu que, par une singulière erreur, j'avais été rayée de la liste des pensionnés, parce qu'on s'était figuré, *bien à tort*, que je cumulais, et qu'avec cette pension accordée par l'Etat comme récompense des services rendus par le Général je touchais en outre la pension ordinaire des veuves de généraux. L'erreur étant reconnue et rectifiée, je touche comme par le passé. Que c'est gentil à vous de vous être préoccupé de cette affaire et n'ai-je pas été un peu par trop personnelle, dans les calamités qui fondaient sur le pays, de vous entretenir de

(1) Par décret du 25 mai 1857, Mme veuve Aupick était pourvue d'une pension de 6.000 francs, avec laquelle se confondait la pension à laquelle elle aurait eu droit comme veuve de général. C'était, avec la rente de 2.000 francs qu'elle tenait de la libéralité de son premier mari, à peu près tout ce qui lui restait de « l'existence dorée » qu'elle avait connue. (Georges de Nouvion, *la Famille de Charles Baudelaire*, p. 34).

mes intérêts !... Soyez donc courageux dans vos déceptions. Bon, aimant et dévoué comme vous l'êtes, vous comptez trop peut-être sur la réciprocité : n'y comptez jamais. Contentez-vous de ce que vous faites pour les autres, sans rien attendre d'eux. Vous trouverez, dans le dévouement, dans cette parfaite abnégation, de certaines jouissances...

Dimanche, 11 Juin [1871].

Mon ami,

J'apprends, par une lettre de Mme Baudelaire, une chose qui me fait tant de plaisir que je prends la plume bien vite pour vous écrire : elle me dit qu'elle a vu dans *le Gaulois : M. Ch. Asselineau, conservateur de la Bibliothèque Mazarine, n'avait pas voulu quitter son poste, malgré les menaces de la Commune : au risque de sa vie, il a sauvé les livres, en empêchant les fédérés de s'en servir pour faire des meurtrières* (1). Jugez de ma joie, en lisant cet article, qui nécessaire-

(1) Asselineau était bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine (il arriva à toucher jusqu'à 80 francs par mois ; il trouvait que c'était excessif, dit Banville, et, sans en rien dire, il dépensait en charités cet excédent de revenu). Il habitait 43, rue du Four ; la Croix-Rouge était alors un point stratégique important et les fédérés y avaient établi une puissante barricade, armée de canons ; toute la rive gauche était en feu. La bibliothèque du Louvre avait été incendiée : Asselineau y avait heureusement pris une copie de *La Vie des anciens poètes*, de Colletet, dont le manuscrit, jamais imprimé en entier, fut anéanti. On craignait pour la Mazarine. Voici la note du *Gaulois*, mercredi 31 mai 1871 : « M. Charles Asselineau n'avait pas voulu quitter son poste, malgré les menaces de la Commune et quoiqu'il eût été remplacé par Benjamin Gastineau. M. Asselineau, au risque de sa vie, a sauvé les livres en empêchant les fédérés de s'en servir pour faire des meurtrières. » *Le Bien public* relatait l'incident ainsi, dans son n° du 30 mai : « La bibliothèque Mazarine n'a dû son salut qu'à l'état d'ivresse où se trouvait l'homme que l'on avait chargé d'y rouler le tonneau de pétrole ; cet insurgé était tellement ivre qu'il est littéralement tombé à côté de son baril. Mais, pendant la bataille, un grand nombre de livres de valeur ont été sauvés par le bibliothécaire Asselineau qui, dans un but de conservation, n'avait pas voulu abandonner son poste. Croira-t-on que les gardes-nationaux avaient fait main basse sur les livres, pour en faire des meurtrières ? Nous supposons que ces livres étaient de grands in-folio ; — et ce n'est que grâce aux courageuses représentations de ce bibliothécaire que n'a pas été détruite une partie du Trésor de l'esprit humain. » Asselineau fit insérer, dans le n° du 31 mai, cette réponse : « Permettez-moi, Monsieur, deux mots de rectification à l'article d'ailleurs très bienveillant pour moi de votre numéro du 30 mai, où je suis représenté comme le sauveur de la Bibliothèque Mazarine. La Bibliothèque était fermée par mesure d'ordre intérieur, lorsque la Commune y envoya un délégué. Restés seuls à Paris, mon confrère M. Berrier et moi, nous avons cru devoir proposer de nous partager le service jusqu'à nouvel ordre, afin de sauvegarder les positions de nos confrères et de prévenir l'intrusion d'employés étrangers. Il va sans dire que ce service eût cessé avec l'avénement d'une administration nouvelle. Votre rédacteur en chef n'est également inspiré que de sa bienveillance pour moi quand il parle de mon intervention, au moment du combat. Lorsque les fédérés occupèrent la Bibliothèque, j'étais enfermé chez moi, et fort empêché d'en sortir. Et c'est grâce au zèle des gardiens que les volumes du catalogue ont évité l'affront de servir de créneaux. Il y a, comme vous le voyez, beaucoup à rabattre de mon

ment sera une bonne note pour vous, et pourra même peut-être vous donner de l'avancement. Dans cet article, on vous donne le titre de conservateur ; je ne sais si c'est bien exact, mais, d'après votre courageuse conduite, vous avez tous les droits possibles à devenir bibliothécaire en chef. Je vous porte trop d'intérêt pour ne pas désirer vivement pour vous cette position...... A propos de questions, qu'est devenu A ? Est-il toujours misérable ? fait-il quelque chose ? en souvenir de Charles, je ne puis pas ne pas m'intéresser à lui.

[Mme veuve Aupick va mourir ; Madame Alphonse Baudelaire tient Asselineau au courant du même mal mystérieux qui emporte la mère comme il avait emporté le fils (1) :]

Monsieur et ami,

. . . .

Me voilà donc auprès d'elle, cherchant à la deviner, car, sans être aussi frappée que son pauvre fils, elle me semble avoir la même affection, elle parle de tout, comprend tout ; mais le mot dont elle voudrait se servir ne vient pas, elle en dit un tout autre ou parfois 50 centimes ou 80 centimes. Comme la raison n'est pas atteinte, vous devez comprendre combien cet état est affligeant. Cela est venu sans secousse. J'ai été prévenue tardivement, car elle redoutait de se laisser voir ainsi ; mais, enfin, voyant que cette difficulté de s'exprimer persistait, elle s'est décidée à me faire dire de venir.

Nous parlons tous les jours de vous, cher Monsieur, et notre pauvre amie dit sans cesse : *comme il va être étonné!* Vous savez qu'elle vous aime beaucoup, et elle aimerait vous voir ; mais ce désir est combattu par un sentiment de honte de se laisser voir ainsi inférieure à elle-même.

. . . .

Mon arrivée a fait éprouver une vive émotion à notre pau-

héroïsme ; mais plus mon rôle a été modeste, plus il m'appartient de le maintenir.» Il est piquant d'ajouter ici la note de Th. de Banville, p. 302 des *Souvenirs* : « La conduite d'Asselineau fut mal jugée par un de ses chefs, qui n'avait pas cru devoir rester à Paris, et qui, même, à cette occasion, le traita un peu de *Communard*. Lui, grands Dieu ! qui, en fait de politique, avait les mêmes idées que moi, c'est-à-dire pas du tout d'idées, et se bornait à appartenir au parti... romantique. »

(1) Alphonse Baudelaire était également mort en 1862 des suites d'une hémorragie cérébrale et l'hémiplégie du côté gauche avait aggravé le diabète dont il souffrait. Des deux côtés des ascendances de Charles Baudelaire, des tares ataviques : la maladie, mortelle et unique, en prit possession au début de son existence, pour le conduire prématurément au tombeau, comme l'a prouvé Georges Barral (ses articles du *Petit Bleu de Bruxelles* sur Baudelaire, 1907).

vre malade, et j'ai eu peur d'une crise nerveuse; mais cela a passé assez vite, et elle paraît très contente de m'avoir près d'elle. Elle manifeste la crainte de devenir méchante, elle veut être douce et bonne, et elle l'est.

Je suis bien profondément touchée de sa continuelle sollicitude pour moi, et aussi pour ses amis.

Le fond de la santé est bon, elle marche seule, mais elle n'y voit presque plus.

. . . .

F. BAUDELAIRE.

Honfleur, 25 Juillet.

Cher Monsieur Asselineau,

Peut-être savez-vous déjà par ma belle-sœur que notre pauvre amie avait eu une nouvelle crise depuis quelques jours, elle est donc moins bien que dans le commencement de mon arrivée. Elle a toujours bon visage et il y a encore beaucoup de vitalité; mais je dirais presque que ce n'est que plus triste, car elle assiste vivante à la mort de ses facultés. C'est presque l'état de son pauvre fils : elle sait ce qu'elle voudrait dire et le mot juste lui manque. Heureusement pour elle et pour nous qu'elle est assez calme, elle conserve ce fonds de bienveillance et de bonté qui la rendait si agréable pour tous; elle conserve aussi ses sentiments religieux, et elle paraît heureuse de m'entendre faire les prières qu'elle ne peut plus dire comme par le passé.

Le médecin vient tous les jours. C'est un homme rès bien qui ne lui déplaît pas. Aimée est très dévouée. Le voisin Michaud toujours parfait, les Emon aussi.

. . . .

Je n'ose plus parler de rien ni de personne à la pauvre malade de crainte de l'agiter et de provoquer des explications qu'il ne lui est plus possible de faire.

Cependant, quand j'en crois l'occasion possible, je lui parle de vous, de votre affection pour elle, enfin je fais de mon mieux; je n'ai pas besoin de vous dire combien je regrette ce charmant espoir d'une réunion avec vous ici; la vie se passe à désirer et à regretter, le souvenir reste et me conserve le vôtre ici.

Mille compliments affectueux.

F. BAUDELAIRE.

[Même témoignage de Mme Ducessois, qui décrit à Asselineau *cette pauvre femme frappée de la même maladie que son fils, ne pouvant plus trouver les mots et s'en attristant beaucoup.*]

[Un dernier billet de Mme Baudelaire :]

Lorsque vous recevrez ces quelques mots, notre pauvre amie n'existera sans doute plus. Vous ne doutez pas de tous les bons soins dont elle est entourée; notre bon voisin M. Michaud va ajouter quelques lignes aux miennes,

A vous de cœur.

[Suivi en effet de quelques lignes du bon voisin :]

Cher Monsieur et ami,

J'ai vu hier soir et encore ce matin votre bonne et ancienne amie. Ses facultés semblent anéanties et le dénouement fatal ne saurait tarder. Je viens de voir Mme Tournier, qui sort d'auprès d'elle, et qui pense que cette visite est un dernier adieu. Mme Baudelaire vient de me faire appeler, afin de concerter avec moi cette lettre que nous vous écrivons. Comme elle vous le dit, ce soir ou demain, Mme Aupick aura cessé de vivre, et nous pensons vous donner une consolation, en vous faisant assister avec nous à ses derniers moments.

Votre piété toute filiale pour Mme Aupick m'était déjà connue par les bonnes et franches conversations que j'ai eu le bonheur d'avoir avec vous. Et, de son côté, Mme Aupick avait porté sur vous une grande part de l'affection qu'elle avait pour son fils. Je partage, mon cher Monsieur, tous vos regrets pour cette excellente dame, pour cet esprit orné, ce cœur simple, dévoué, et aimant, cette âme confiante et reconnaissante, avec laquelle j'ai entretenu pendant huit ans un commerce assidu, où elle persistait à vouloir trouver de ma part du sacrifice, et où en effet il n'y avait pour moi que du plaisir. Les dernières paroles intelligibles de Mme Aupick, paroles souvent répétées, comprenaient, parmi les noms de ses amis les plus chers, votre nom, et, à côté de lui, le mien; elle eût voulu vous voir, nous voir encore réunis, comme l'année dernière; mais la maladie a fait des progrès, et elle a dû dire adieu à cette dernière satisfaction.

Dans peu d'heures peut-être j'aurai à vous écrire de nouveau. Veuillez recevoir l'expression de toutes mes amitiés,

CH. MICHAUD.

9, rue du Neubourg. Honfleur.

Honfleur, 11 Août 1871.

Mon cher Monsieur,

Madame Baudelaire, qui a reçu votre lettre hier, avait voulu répondre ce matin. Une nuit entière passée au chevet de Madame Aupick l'a tellement fatiguée que, la voyant ce matin, je ne puis m'empêcher de lui offrir de prendre provisoirement sa place auprès de vous.

Madame Aupick va de plus en plus mal, et le dénouement fatal est prévu dans un bref délai. Elle a paru heureuse, hier encore, quand on a prononcé votre nom, et annoncé qu'on venait de recevoir de vos nouvelles. Je doute que ce matin elle ait encore ce degré de connaissance, car la nuit a été fort mauvaise, et visiblement la paralysie fait de nouveaux progrès. Cette chère dame et moi nous nous sommes fort entretenus de vous cet hiver, pendant le siège, et ensuite pendant les affaires de la Commune; vous avez dû éprouver bien des angoisses pour vous et les vôtres. J'espère que, malgré tant d'émotions, votre santé se sera soutenue. J'espère que vous voudrez bien me l'apprendre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression des meilleurs sentiments de votre dévoué,

CH. MICHAUD.

Honfleur, 16 Août 1871.

Mon cher Monsieur et ami,

Suivant notre pressentiment, Madame Aupick n'a pas tardé à rendre son âme à Dieu. Madame Baudelaire et Aimée sa gouvernante ont reçu son dernier soupir ce matin, vers les quatre heures.

Afin de laisser du temps aux parents, le cercueil ne sera conduit à l'église que *samedi*, à 10 heures. Le soir, il partira pour Paris, où l'inhumation aura lieu suivant le désir exprimé, dit-on, dans le testament de Madame Aupick (1).

M. Ancelle est attendu, c'est lui, paraît-il, qui est dépositaire des dernières volontés de la défunte.

Vous verrai-je, mon cher Monsieur, les fatigues que vous avez essuyées, la fatigue à affronter par ces chaleurs tropica-

(1) Mme veuve Aupick, le général Aupick et Charles Baudelaire reposent au cimetière Montparnasse, dans le même caveau (n° 3.62 — 1857).

les me font craindre que vous ne puissiez rendre vos derniers devoirs aux restes de celle qui eut une si grande part dans vos affections qu'à Paris seulement. J'offre à M. Emon de partir à sa place; mais, esclave de sa fidélité au Général Aupick et à sa veuve, il veut la conduire jusqu'à sa dernière demeure (1).

CH. MICHAUD.

ul.

(1) Asselineau mourut en 1874. Il imaginait ainsi la vie future : nous continuerions à y faire des contes, des nouvelles, des éditions, des préfaces, des études, des notices, et la copie y serait payée très cher par des Buloz extrêmement agréables qui alors seraient trop honorés de l'obtenir à raison de mille francs la feuille... Asselineau a la bonne place au Paradis des Gens de lettres.

N° 366 — Tome XCIX 16 Septembre 1912

MERCVRE
DE
FRANCE

Vingt-troisième Année

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois



GUILLAUME APOLLINAIRE, EDMOND BARTHÈLEMY, GEORGES BATAULT
Mme BAUDELAIRE-AUPICK, R. DE BURY, LOUIS CHAMPEAUX, AMI CHANTRE
GEORGES DUHAMEL, ERNEST GAUBERT, JEAN DE GOURMONT,
REMY DE GOURMONT, CHARLES-HENRY HIRSCH, GUSTAVE KAHN,
PHILÉAS LEBESGUE, JEAN MARNOLD, RENÉ MARTINEAU, HENRI MAZEL
CHARLES MERKI, RACHILDE, RICHARD RANFT, MARCEL ROBIN,
ANDRÉ ROUVEYRE, DOCTEUR PAUL VOIVENEL

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net*. | Étranger : 1 fr. 50.

DIRECTEUR
ALFRED VALLETTE

PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXII

SOMMAIRE

—

N° 366. — 16 SEPTEMBRE 1912

REVUE DE LA QUINZAINE

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RETOURNÉS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue, où ils restent à leur disposition pendant un an.

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0,50 en timbres-poste, au plus tard le 1er pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.